

Face aux périls : agir ensemble !

Rentrée 2025 + deux mois. Ressenti ? Beaucoup, mais vraiment beaucoup plus... Le temps s'étire depuis 18 mois. Combien de ministres déjà ?! À l'heure où ces lignes sont écrites, **un budget d'une violente austérité est en train d'être « discuté » à l'Assemblée Nationale** et le gouvernement Lecornu est toujours en place. Le Macronisme n'en finit plus d'agoniser en emportant avec lui des bouts de démocratie, de services publics, de protection sociale et ajoutant plus de souffrances et d'inquiétudes. **Dans l'Éducation Nationale, la nomination d'un proche de Blanquer est un très mauvais signal.** Le ministre Geffray a déjà commencé à s'arranger avec la vérité notamment sur les effectifs. Il faut qu'il entende la colère du métier sur les conditions de travail et sur la rémunération !

L'année scolaire avait pourtant débuté par un mouvement social précocité qui a permis le départ d'un énième Premier Ministre mais surtout de mettre en avant les revendications des syndicats et de nombreux citoyens. Dès le 10 septembre puis le 18 septembre et le 2 octobre, **nous avons été des millions dans les rues pour réclamer un autre budget**, affirmer notre refus de payer leur crise et médiatiser **l'importance de la justice fiscale et des services publics**. Cela change des paniques morales habituelles des editorialistes des chaînes d'information en continu... La bataille doit reprendre et s'amplifier, de façon unitaire en diversifiant les formes de mobilisation, afin de contrer cette catastrophe et imposer de vrais progrès. À défaut de victoire, la suspension de la réforme des retraites est un pied dans la porte... Une porte qu'il faut encore pousser pour obtenir son abrogation pure et simple !

Le temps de la justice sociale, fiscale et environnementale est largement venu. Tout le monde sent un point de bascule et il faudra se montrer fort afin que cela penche de notre côté. En effet, les milliardaires et le capitalisme ont des alliés nombreux. Il faut réussir à imposer nos thèmes et nos revendications dans un contexte médiatique défavorable et caricatural qui donne un temps de parole disproportionné aux adversaires d'un réel changement. D'autant que **l'alliance Macronisme-extrême droite se met très clairement en place** pour sauver ce système économique injuste. Le Pen, Bardella et consorts confirment chaque jour quel est leur vrai visage, une fois le vernis enlevé. Leur positionnement anti-social confirmé par leur vote ou leur contre-budget s'ajoute à leur idéologie raciste. Le RN est une arnaque dangereuse qu'il faut combattre. À Joigny, lors de la venue de Jordan Bardella pour dédicacer son livre, nous étions des centaines pour **montrer que nous résisterons à ces idées nauséabondes !** Déterminés.es et uni.es !!

Arnaud Munsch

AGENDA

STAGE FSU89

Vendredi 19 décembre

⇒ **Stage Carrière** : rendez-vous de carrière, hors-classe, classe exceptionnelle, égalité professionnelle, salaires...

9h30-16h Lycée Fourier (Auxerre)

Inscription un mois avant, soit jusqu'au 19/11 auprès de l'administration (autorisation à télécharger sur notre site).



Pensez à nous prévenir de votre inscription.

Mutations inter : du 5 au 26 novembre. Renseignements à s3dij@snes.edu

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Bâti des collèges, températures et RSST

Page 3 : « Cœur de la classe » ; prime REP (AESH et AED) ; PSC (MGEN)

Page 4 : Des lycées en tension ; enquête EVARS.

Pour nous contacter :



Adresse postale :

FSU-SNES 89
2 avenue Courbet
89 000 AUXERRE

Courriel :

snes89@dijon.snes.edu

Téléphone : 06 52 82 17 54

Facebook : SNES-FSU 89



La **réunion technique pré-CDEN** est l'occasion d'échanges et de questions entre élus du personnel et représentants du Conseil départemental de l'Yonne : elle touche à ce qui concerne **le bâti, les travaux** et recoupe des **problématiques** travaillées dans les groupes de travail de la F3SCT, ou lors de visites suite à des signalements dans le registre **santé, sécurité et conditions de travail ou des remontées de terrain**. Les échanges nourris et menés dans un esprit de partenariat ont mis en évidence que le Conseil départemental n'était pas destinataire du travail et des préconisations des membres de la F3SCT89, alors même que l'objectif est de faire avancer ces sujets dans une démarche de prévention. Une demande sera faite au Directeur académique (DASEN) de communiquer ces travaux aux services intéressés du CD89.

Participaient : La FSU, l'UNSA, Madame Bardiot (direction de l'éducation), M. Rollin et M. Zakharieff (direction du patrimoine bâti)

Visites d'établissements en travaux

Ces visites de la F3SCT donnent lieu à des préconisations pour améliorer la coactivité sur d'autres chantiers. Ce fut le cas pour Aillant-sur-Tholon et le collège des Champs Plaisants à Sens.

GT Températures extrêmes

C'est désormais l'**entreprise SPIE** qui est chargée du chauffage dans les collèges. **La température préconisée est de 19 degrés.**

Il leur incombe de faire la remise en route dès les premiers froids, à la demande des secrétaires généraux. Dans le cadre du **contrat de performance énergétique**, après chaque période de vacances, les SG demandent la remise en route des chaudières (48 heures avant la reprise des cours). Un plan de pilotage des installations à distance est en cours de développement et devrait être finalisé fin 2026.

Ce groupe de travail avait produit un document : « **Points de vigilance Températures extrêmes et ambiance thermique** », avec 2 avis à destination des chefs de service et directeurs d'école.



EPS : entretien et gestion des gymnases

Il a été rappelé la nécessité d'échanger régulièrement avec les propriétaires (communes – communauté de communes...) pour s'assurer de la sécurité des élèves et de l'accueil optimal. Des démarches dans ce sens ont été engagées par le CD89.

Coactivité sur les chantiers qui durent

Souvent source de nuisances au niveau de l'organisation des cours, ou des accès aux abords du site, ces chantiers sont pourtant encadrés et tout doit être mis en place pour préserver la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels et des usagers.

Les gros travaux relèvent de la compétence de la Direction du patrimoine bâti et des chefs de travaux dialoguent au quotidien avec les usagers. Pour les chantiers clos et indépendants, c'est un prestataire qui coordonne les travaux. Pour les chantiers ouverts, un plan de prévention est établi.

M. Zakharieff a dit être très sensible à la problématique de l'impact des travaux sur les conditions de travail et a évoqué ses visites mensuelles sur les chantiers et sa volonté d'être attentif aux garanties proposées par les entreprises en termes de coactivité sur un site scolaire.

Déploiement des clés électroniques

La FSU avait dénoncé ce choix, jugeant que ce n'était pas une priorité. Des signalements ont fait remonter des difficultés lors des travaux et après. 3000 portes ont été équipées et un contrat de maintenance sera pris en charge par le CD89.

Rappel RSST

Le Registre de Santé et de Sécurité au Travail (RSST)

est tenu à la disposition de l'ensemble des agents. Il contient les observations et les suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Pour le remplir, il faut aller **sur le PIA et cliquer sur le logo du RSST**.

C'est le personnel de direction qui vise les signalements (par ailleurs visibles par les collègues de votre établissement). Restez factuels. **La conseillère de prévention vous contactera.**



Le « cœur de la classe » pour 8 collèges de l'Yonne !

Voici que le rectorat affuble 8 collèges icaunais (Camus à Auxerre, Pont sur Yonne, Paul Fourrey à Migennes, Saint Florentin, Montpezat à Sens, Villeneuve la Guyard, Villeneuve l'Archevêque et Courson-les-Carières) d'une nouvelle marotte : « le cœur de la classe ». Kezaco ?!

Le cœur de la classe, nous y sommes, nous le connaissons, pas besoin d'une énième appellation rectorale après le « choc des savoirs » ! Encore un dispositif avec des injonctions de « bonnes pratiques » alors que nous enseignons dans des classes souvent surchargées, où l'inclusion est aussi rendue difficile par les conditions matérielles des salles d'enseignement. Derrière les mots pompeux et creux se cache une opération de travail gratuit et de réunions inutiles et chronophages.

En quoi consiste ce bricolage ? Faire croire qu'en réunissant les corps d'inspection - dont des IPR de disciplines enseignées seulement au lycée - et des personnels des 8 collèges sélectionnés, sur la pause méridienne ou un mercredi après-midi, des idées vont miraculeusement ressortir pour faire progresser des élèves en difficulté. Mais le tour de magie va plus loin puisqu'évidemment aucun moyen supplémentaire n'est donné et aucune remise en cause des effectifs par classe n'apparaît, alors qu'au cœur des classes allant jusqu'à plus de 30 élèves, nous y sommes chaque jour avec les AESH et les personnels de vie scolaire. Nous en connaissons les difficultés et nous voyons bien comme cela est maltraitant pour les personnels comme pour les élèves. C'est pourquoi nous disons « non » à ce dispositif, qui, comme les évaluations d'établissement ne fait que culpabiliser les personnel.les.

Mathilde Pedrot

Prime REP pour AED et AESH : signalez-vous pour y avoir droit !

Le ministère de l'Éducation nationale a longtemps refusé le versement de la prime REP aux AESH et aux AED, alors que le décret du 28 août 2015 ouvrait le droit au versement de cette prime à tous les personnels. Accompagnés par la FSU et d'autres syndicats, **les AESH et les AED ont obtenu gain de cause** devant le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, qui **a réaffirmé le principe d'égalité de traitement dû à tou-tes les agent-es de l'Éducation Nationale**. Ils doivent pouvoir toucher rétroactivement l'indemnité s'ils ont exercé en REP entre 2015 et 2022.

Si vous êtes ou avez été AED/AESH et avez exercé dans l'un des 6 collèges REP de l'Yonne durant cette période et que vous pensez avoir droit de manière rétroactive à la prime REP, contactez-nous !

Mathilde Pedrot

Protection sociale complémentaire Les points de vigilance

La réforme de la protection sociale se met en place en ce moment dans notre académie avec les **démarches d'affiliation avec la MGEN**.

Pour une analyse plus détaillée de cette réforme, ses modalités et ce qu'elle implique, **consultez l'article détaillé** sur notre site grâce au QR Code ci-contre.

Quelques points importants à noter

- **Chacun doit effectuer les démarches d'affiliation** (sauf cas dérogatoires) même si on était déjà adhérent MGEN.
- Ne pas oublier d'inscrire vos **ayants-droits** (ils ne bénéficieront toutefois pas de prise en charge d'une partie de la cotisation par l'employeur).
- Si vous n'étiez pas à la MGEN jusqu'à présent, il contacter votre mutuelle pour savoir **quel est le délai pour résilier**. Attention, la date de résiliation doit correspondre au début de la prise en charge par la MGEN, c'est-à-dire le 1^{er} mai 2026 (*exemple de lettre de résiliation ci-contre*).
- Cette souscription à la MGEN ne concerne que la complémentaire santé. **Il n'y a pas inclus**, comme c'était le cas pour les adhérents MGEN jusqu'à présent, le **volet prévoyance** (prise en charge d'une partie de la perte de salaire au bout de 3 mois d'arrêt par exemple). **La souscription pourra se faire par la suite** (c'est également la MGEN qui a remporté l'appel d'offre pour notre ministère) **mais restera facultative**.



Prénom NOM
Adresse postale
Téléphone – Email

NOM DE VOTRE ORGANISME ASSUREUR
Adresse postale

Objet : Demande de résiliation du contrat de complémentaire santé n°[numéro de contrat]

A [ville], le [date]

Madame, Monsieur,

Je vous fais part, par la présente, de ma volonté de résilier mon contrat de complémentaire santé n°[numéro du contrat], arrivant à échéance le [date de fin de contrat]. J'ai adhéré à la complémentaire santé collective obligatoire de l'Éducation Nationale. Je joins donc à cette lettre l'attestation de mon employeur précisant l'obligation ainsi que mon attestation d'adhésion à cette complémentaire santé.

Je vous saurais gré, par avance, de mettre un terme à mon contrat à cette date et de m'adresser une attestation de résiliation ainsi que le remboursement de l'éventuel trop-perçu.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Prénom NOM
Signature

Olivier Provost

Des lycées en tension !

Les premières semaines de cette année scolaire ont été marquées par des tensions dans les lycées. Tout d'abord comme chaque année depuis Blanquer, **les personnels doivent gérer les mises à jour d'un système qui dysfonctionne** avec pour cette année par exemple de nouvelles épreuves en STI2D et en mathématiques. Pour ces épreuves, faisons simple, rien n'est réellement prêt et craignons que de nouveaux ajustements d'urgence soient nécessaires puisque, comme à l'habitude, les retours syndicaux ne sont entendus que trop tardivement. Normalement, une enquête est en cours (ou doit l'être bientôt) dans les lycées de l'académie accueillant des STI2D pour vérifier le matériel et commencer à lister des sujets possibles.

Dans notre département, comme un peu partout, **la nouvelle circulaire sur le PLE** (Projet Local d'Evaluation) n'est pour l'instant guère appliquée mais le texte existe et **il conviendra d'être vigilant** tant l'envie de mettre à bas **notre liberté pédagogique** est évidente quelque soit le ou la ministre en place.

Nous réaffirmons qu'au delà des replâtrages et des usines à gaz, **la seule solution est de revenir totalement sur l'organisation actuelle du lycée** et de remettre des moyens humains dans les établissements.

C'est d'autant plus nécessaire que cela répondra également à la **dégradation du climat scolaire dans de trop nombreux établissements** du département et en particulier dans des lycées qui se sont retrouvés hélas au cœur de l'actualité. Le SNES FSU rappelle son plus **total soutien aux collègues qui ont été victimes de faits de violence**. Il est urgent que l'on donne les moyens aux enseignant.es, CPE, AED, AESH, PsyEN et globalement à tous les personnels d'être formé.es, rémunéré.es et d'avoir le temps de répondre aux nombreuses tâches qui leur sont confiées.

Olivier Thiebaut

EVARS : toutes et tous concerné.es par l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

Le SNES-FSU a pesé tout au long des concertations sur l'EVARS qui ont abouti au programme publié au BO du 6 février 2025. Si toutes nos revendications n'ont pas été entendues, **l'EVARS est un levier primordial pour contribuer à l'égalité entre les filles et les garçons, pour lutter contre les discriminations et participer à l'émancipation des jeunes**. Dans nos collèges et nos lycées, des actions sont déjà mises en place et elles doivent se généraliser sans se résumer aux trois séances obligatoires et sans que ces séances soient externalisées. Au lycée de Tonnerre, par exemple, comme au collège Paul Fourrey de Migennes, différents personnels sont déjà partie prenante de l'EVARS. Mais **le besoin en formation pour les personnels est important**, d'autant plus que nous savons que plusieurs de nos élèves sont victimes de violences sexistes et sexuelles. Et vous ? Que se passe-t-il dans votre établissement ? Vous pouvez répondre à l'enquête nationale ou nous contacter à la section départementale.

Mathilde Pedrot

ÉVARS : Quelle mise en place sur le terrain dans les collèges et les lycées ?

⇒ **Témoignez de la réalité dans votre établissement.**

⇒ **Participez à notre enquête avant le 14 novembre.**

#EnquêteSNES



Se syndiquer

Pour
l'avenir de
l'éducation



Cette année,
j'adhère !

ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ



[https://
www.snes.edu/
adherer-
maintenant/](https://www.snes.edu/adherer-maintenant/)